COMMISSION COMPETITIONS JEUNES ET SENIORS

Réunion restreinte du 9 Janvier 2020

PROCES VERBAL N°7

Etaient présents : Didier LECOSSU – Guy BOULICAUT - André CAUMONT - Pascal TANTALIN

COMPETITIONS JEUNES (U18 U15)

La Commission des Compétitions vous informe que le championnat Automne Jeunes doit être clôturé pour le **2 FEVRIER 2020**.

A partir de cette date, toutes les rencontres non disputées seront considérées comme perdues par forfait pour les 2 équipes avec sanction sportive et financière prévues par le règlement.

Reprise du championnat PRINTEMPS le **7 MARS 2020.**

Pour tout nouveau engagement les inscriptions doivent parvenir au plus le **5 FEVRIER 2020.**

Les présentes décisions de la Commission, sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, sous l'une des formes définies à l'article 190 des règlements généraux de la Ligue de Football de Normandie.
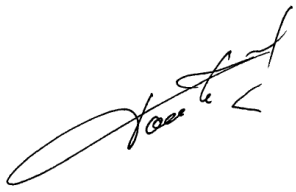
Le Président : Pascal TANTALIN